



HAL
open science

Un "Passeport" pour protéger le patrimoine culturel du Mali

Klessigue Sanogo, Thierry Joffroy

► **To cite this version:**

Klessigue Sanogo, Thierry Joffroy. Un "Passeport" pour protéger le patrimoine culturel du Mali. Lazare Eloundou; Thierry Joffroy. Earthen Architecture in today's world: Proceedings of the UNESCO International Colloquium on the Conservation of World Heritage Earthen Architecture, 17-18 December 2012 | L'architecture de terre dans le monde d'aujourd'hui : Actes du Colloque international de l'UNESCO sur la conservation de l'architecture de terre du patrimoine mondial, 17 et 18 décembre 2012, 36, UNESCO, pp.148-151, 2013, World Heritage papers, 978-92-3-001236-6. hal-00947952

HAL Id: hal-00947952

<https://hal.science/hal-00947952>

Submitted on 4 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un « Passeport » pour protéger le patrimoine culturel du Mali

M. Kléssigué Sanogo

Directeur national du patrimoine culturel du Mali
sanogoklessigue@yahoo.fr

M. Thierry Joffroy

CRATERRE-ENSAG
thierry.joffroy@grenoble.archi.fr

Face au conflit armé que connaissent les régions nord du Mali depuis avril 2012, et plus spécifiquement, en prévision d'une contre-attaque qui s'annonçait imminente, des mesures furent prises lors de la 36^e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Saint-Petersbourg en juin 2012. En réponse à ces décisions (36COM 7B.106) l'UNESCO, en collaboration avec la Direction nationale du patrimoine culturel du Mali et le Centre international de la construction en terre (CRATERRE), a lancé la réalisation de supports d'information sur le patrimoine culturel des régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

Après avoir rassemblé un premier niveau de documentation sur le patrimoine de ces trois régions du Nord Mali, et réalisé une recherche de références dans le domaine des documents utilisés par des forces armées sur le terrain, les premières maquettes furent préparées. Une mission à Bamako a alors été mise en place de façon à organiser des échanges avec les autorités du Mali, et plus particulièrement les services de communication des ministères de la Défense et de l'Intérieur, les services chargés de la protection sociale, et enfin, les ONGs présentes sur le terrain du conflit.

Suite à tous ces échanges, le choix arrêté par les principales parties prenantes fut de réaliser trois types de documents :

- Une carte illustrée et commentée, format A2 recto verso.
- Une affiche format A1, destinée à l'affichage dans les commissariats, mairies, et divers lieux publics, permettant de sensibiliser à la fois les responsables de ces institutions et les personnes de passage.
- Une brochure de petite taille, format passeport, qui permet d'être facilement glissée dans une des poches du treillis des militaires sur le terrain, ou encore, discrètement, dans celles des missionnaires des ONGs.

Ces documents ont été finalisés avec l'aide de nombreux partenaires. En effet, si CRATERRE possédait déjà de nombreux éléments accumulés lors de ses actions menées au Mali et plus spécifiquement à Tombouctou (chantiers pilotes en 1995, carte culturelle et livret de présentation de la ville



en 2010) et à Gao (contribution à l'élaboration du dossier de nomination au Patrimoine mondial puis diverses activités de conservation menées dans le cadre du programme Africa 2009), d'autres partenaires furent mis à contribution. En premier lieu bien sûr, c'est la Direction nationale du patrimoine culturel qui apporta nombre d'éléments, en lien avec les missions culturelles, notamment celle de Kidal (pour le site de Essouk). Mais on doit aussi noter les apports du Musée national du Mali et enfin, ceux de la Mission archéologique de Essouk (UCL, S. Nixon). L'UNESCO ne manqua pas non plus de jouer un rôle important avec, à ses côtés, les responsables de l'ICOM et du Bouclier Bleu qui formulèrent nombre de recommandations permettant de préciser les contenus et d'affiner le discours.

Grâce à tous ces efforts, le passeport et les cartes sont à même de fournir des informations détaillées sur la localisation et l'importance des biens culturels des régions nord du Mali, principalement sur les sites classés patrimoine mondial, mais aussi sur les biens immobiliers, les musées et bibliothèques de manuscrits, et enfin sur les éléments immatériels du patrimoine, particulièrement touchés lors du conflit, conséquences de l'interdiction par les rebelles de toute réjouissance en public.

Ces documents visent à bien informer les forces armées sur la localisation précise et l'importance de ces biens, et à en faciliter la reconnaissance. Toutefois, ils sont aussi largement utilisables pour la sensibilisation et l'information des forces de Police et de Gendarmerie, des ONGs, de la Communauté internationale ainsi que les populations locales, sur la nécessité de protéger les sites du Patrimoine mondial et toutes les autres facettes du patrimoine, matériel et immatériel.

Au-delà, ces documents contiennent aussi des informations et suggestions qui visent à faciliter la mise en œuvre par les autorités maliennes des Conventions de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel :

- La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), ratifiée par le Mali le 5 avril 1977.
- La Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflits armés (1954), ratifiée par le Mali le 18 mai 1961, et son Deuxième Protocole de 1999, auquel le Mali a adhéré le 15 novembre 2012.
- La Convention pour la lutte contre le trafic illicite des biens culturels (1970), ratifiée par le Mali le 6 avril 1987.
- La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), ratifiée par le Mali le 3 juin 2005.

Ces cartes et ce passeport ont été distribués aux autorités maliennes (défense, sécurité) et aux organisations humanitaires lors d'une mission organisée par le Centre du patrimoine mondial à Bamako en décembre 2012 qui avait pour objet de lancer le programme de préparation avec en

premier lieu l'éducation de formateurs qui a principalement été assurée par la Direction nationale du patrimoine culturel avec le soutien du Ministère de la Culture du Mali.

Les 8 000 passeports et près de 4 000 cartes et affiches ont ainsi pu être utilisés lors de l'opération Serval lancée en janvier 2013. L'accélération des événements a, par la suite, conduit à la réimpression d'un nouveau lot de 5 000 exemplaires afin de poursuivre la distribution auprès des pays engagés au Mali dans l'intervention militaire en cours. La qualité graphique des passeports en fait aussi un bon vecteur de diffusion auprès de la communauté internationale. Une distribution a été faite auprès des participants lors de la Journée Solidarité Mali organisée le 18 février 2013, à l'UNESCO (Paris), avec le concours du Ministère de la Culture français (DAEI) et le Ministère de la Culture du Mali, en présence de nombreux experts maliens, africains et du monde entier.

Dans la perspective de l'établissement au Mali d'une Force de sécurité internationale, la MINUSMA, une version anglaise de ces documents est prévue, pour distribution aux forces armées des pays anglophones voisins, principalement le Ghana et le Nigéria, qui viennent assister leurs collègues maliens dans l'important travail de sécurisation du nord du pays. Toutes ces initiatives complémentaires contribuent à de bonnes conditions à la fois de sécurité et de sensibilisation permettant ainsi de passer à une nouvelle phase : celle de la réhabilitation concrète de tout le patrimoine culturel mis en péril par le conflit et sa valorisation : une contribution nécessaire pour la relance effective et durable du processus de développement social et économique du Mali.